



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 28 novembre 2021

Signature d'un accord de méthode

Ce samedi 27 novembre 2021, une rencontre s'est tenue en présence du préfet de la Martinique, du président du Conseil Exécutif et de l'intersyndicale.

Elle a duré plus de 10h et s'est soldée vers 19h30 par la signature d'un accord de méthode.

Cet accord fixe la date, le lieu et la composition de 7 ateliers thématiques : santé, jeunesse, vie chère - carburant - gaz, transport, chlordéconémie, pêche, culture.

Ces ateliers ont pour objectif de trouver des solutions en particulier sur les conditions de mise en œuvre de l'obligation vaccinale, sur la baisse du prix des carburants et du gaz et les aides pour y faire face, mais également pour l'investissement en faveur des jeunes, par la création d'un plan Jeunesse sur l'emploi, la formation, le logement, la culture, la mobilité et le sport.

En préambule, les signataires ont reconnu "la nécessité de l'apaisement".

"Nous avons passé plus de 20h en discussion cette semaine sur la "méthode". Il nous faut désormais ouvrir les discussions sur le fond pour répondre aux attentes exprimées. C'est l'objectif de cet "accord de méthode". Ces discussions devront se faire dans un climat apaisé, c'est ce que nous avons convenu entre nous." déclare Stanislas Cazelles, préfet de la Martinique